


Casablanca, le vendredi 02 Août 2019

**DECISION D'ANNULATION**  
**D'APPEL D'OFFRES N°18/2019/CTSA-S**

**Maitre d'ouvrage : CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE SA**

**Objet :** Audit financier et évaluation du dispositif du contrôle interne de l'exploitant du réseau tramway de Casablanca

- Vu Le Règlement des marchés de la société Casa Transports fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu que le maitre d'ouvrage a dépassé le délai de réponse aux questions posées par un concurrent reçu le 19 juillet 2019 (au moins 7 jours avant la date d'ouverture des plis),
- Vu que la date d'ouverture des plis pour cet appel offres est le mardi 06 Août 2019 à 10h00, ce qui entraine un vise de procédure.
- Vu l'alinéa « a » du paragraphe « 2 » de l'article « 45 » du Règlement des marchés de la société Casa Transports.

Le directeur général « Autorité compétente » de la société Casa Transports « Maitre d'ouvrage », décide, en date du vendredi 02 Aout 2019, l'annulation de l'appel d'offres en cours. 

Fait à Casablanca, le vendredi 02 Août 2019

**Le Directeur Général**

